Les Conseils dans l'Eglise Diocésaine

Auprès de l'évêque, il existe plusieurs Conseils où murissent et se prennent les principales décisions.

Le Synode Diocésain :

Le premier et le plus ancien des conseils.

C'est en synode que l'évêque prend les grandes décisions et orientations du diocèse.

Les membres du synode (représentants des ministres ordonnés, consacrés et des laïcs) rendent présent, par leur diversité, l'ensemble de l'Eglise.

Les textes proposés par le synode auxquels l'évêque apposera sa signature deviennent force juridique.

Le Conseil Presbytéral :

Obligatoire dans tout diocèse

Il émane du corps diocésain des prêtres appelé le presbyterium.

Un organisme essentiel dans le gouvernement du diocèse.

La nature de sa compétence est d'abord consultative.

Le Conseil Pastoral :

Ses membres sont dits « *députés* »

Délégation de la portion du peuple de Dieu qu'est le diocèse.

Ce conseil : figure du diocèse

Mission de coopérer au bon exercice de la charge épiscopale.

Sa mission est triple :

1. ***mener une étude sur l'activité pastorale dans le diocèse,***
2. ***en faire l'évaluation,***
3. ***proposer des conclusions pratiques.***

Un lieu privilégié de la formation de la conscience diocésaine.

Le Conseil Episcopal :

Un grand rôle

Conseiller immédiat et habituel de l'évêque

Se situe dans la sphère par excellence de la discrétion

Le Conseil pour les Affaires Economiques :

Obligatoire

d'ordre technique

membres sont ***nommés par l'évêque diocésain***

Le rôle de ce conseil est double :

Préparer le budget

Donner son consentement à la décision épiscopale

Le collège des Consulteurs :

Obligatoire dans tout diocèse

composé de prêtres choisis par l'évêque

Il est entendu dans des situations concernant les biens du diocèse.

Il peut être aussi amené à donner son avis sur des orientations.

Son rôle est accru lors de la vacance du siège.

Il est le seul organisme à ne pas disparaître avec l'évêque.

Les structures pastorales du diocèse

1° Le Diocèse :

Formé à l'image de l'Eglise universelle

« ***la portion du peuple de Dieu confiée à un évêque***
pour qu'il en soit, avec la coopération du presbyterium, le pasteur… »

Chaque évêque représente son Eglise particulière et s'adresse à ses fidèles avec les lettres pastorales.

2011, Initiation, Fraternité, Audace.
2012, Difficile et exigeante: la Fraternité chrétienne.
2013, Catholiques en Charente, réveillez-vous d'une façon chrétienne.
2014, Catholique en Charente, soyez passionnés de Dieu au milieu des hommes !

Le Doyenné (13 pour notre diocèse) :

L'organisation en doyennés permet une concertation et une entraide pastorale et financière entre les paroisses.

Le doyen est un prêtre nommé par l'évêque.

Sa fonction

Un rôle de lien avec le diocèse et les réalités locales.

Un rôle de discernement.

Un rôle d'impulsion et d'encouragement.

La Paroisse (53 pour notre diocèse) :

« La communauté précise de fidèles qui est constituée de manière stable dans l'Eglise particulière et dont la charge pastorale est confiée au curé… »

Aujourd'hui : rôle important des laïcs

Le réseau paroissial continue de « quadriller » intégralement le territoire.

Signe visible d'une présence chrétienne

Où sont organisés divers Services d'évangélisation.

Les paroisses : pas le seul mode de support institutionnel de la vie chrétienne.

Les aumôneries

Les mouvements et services

Les groupes de prière ou de vie chrétienne

Les Orientations Pastorales dans le diocèse

1- « le déploiement pastoral »

-

« Pour une prise en charge commune de la vie de l'Eglise. »

« Relais paroissiaux »

Véritables témoins du Christ et de l'Église

2- En juin 1997 : orientations pour « la pastorale des funérailles »

L'Eglise tient à être proche *de celles et ceux qui sont dans la peine.*

L'Eglise donne à voir d'elle l'image communautaire qui la caractérise et la définit.

3- En décembre 2002 : orientations pour « la pastorale du mariage »

Quatre étapes : **Accueillir** **Favoriser une progression**

Célébrer le mariage **Veiller à la suite**

« Le temps de la préparation au mariage peut devenir un chemin d'évangélisation. »

La préparation au mariage révèle la « **carence » de la conscience de la vie baptismale.**

5- en juin 2007 :

« la Charte diocésaine des Equipes d'Animation Pastorale »

Les chrétiens plus conscients de leur responsabilité :

1. **dans l'annonce de l'évangile,**
2. **dans la participation effective à la vie de la communauté,**
3. **dans le rapport avec le prêtre.**

Mettre en œuvre les orientations et décisions prises par le Conseil pastoral de paroisse.

L'Eglise existe réellement quand sont assurés

- **l'annonce de la Parole de Dieu,**
- **la célébration des Sacrements,**
- **le Service des hommes.**

Se conçoit comme signe

Se conçoit comme moyen

6- octobre 2011 :

« Orientations diocésaines en vue d'initier à la foi et à la vie chrétiennes à tout âge »

Aller nous-mêmes **à la découverte du mystère de Dieu pour en vivre réellement dans une société qui l'ignore ou le refuse**.

On devient désormais chrétien à tout âge.

Proposer l'évangile à tous et à tout âge.

Nos communautés chrétiennes = un **« milieu nourricier »**.

Témoignage d’expérience

1°Répondre à un appel

Nouvelles prises de conscience de notre baptême.

Se mettre au service de celui en qui on croit.

St Paul : « Ce n’est pas moi qui vit, c’est le Christ qui vit en moi. »

Qui est le plus fou?

2° Une aventure spirituelle

Se mettre à l'écoute de l'Esprit Saint

et des autres.

Dépasser les apparences pour mieux comprendre le projet de Dieu.

Entrer dans le mystère de l'Eglise.

Entrer dans le mystère du Christ.

Héritage d'une tradition.

3° Un regard bienveillant sur tout ce qui se vit.

Joies et difficultés

Des équipes et des membres de la paroisse

S'ouvrir aux réalités sociales et économiques de la commune.

À la manière du Christ.

4° Suivre le Christ

Ce n’est pas un long fleuve tranquille.

Affronter la croix.

Appréhender la réalité dans l’action de l’Esprit Saint.

Le Seigneur m’a choisi.

Il me fait confiance. Et moi…

Aller là où je ne voulais pas aller
tout en gardant ma liberté.

5° Faire Église.

Coopérer à la charge pastorale du curé

Travailler en équipe.

Avec des membres, que je n'ai pas choisi,
mais tous appelés à la même mission.

Apprendre à discerner ensemble, prêtre, diacre, laïc.

Un partage en vérité.

Un respect mutuel.

Où chaque membre à sa place
dans une réelle confiance.

6° Une mission reconnue.

Envoyé lors d'une célébration avec lettre de mission.

Pour une durée de 3 ans renouvelable.

Qui me pousse à me dépasser avec humilité.

Conscient d'appartenir au corps du Christ.

Une mission au nom du Christ.

7° Convictions

Une chance pour notre Eglise diocésaine.

Réveiller les ressources insoupçonnées de tout chrétien.

Susciter un dynamisme ecclésial dans l'Eglise et des vocations.

Déployer la mission pastorale dans toute sa dimension